



REGLEMENT INTERIEUR

Qu'est-ce qu'un LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ?

Il s'agit d'un espace où les enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) peuvent partager un moment convivial de jeu et d'échange.

Cet espace est gratuit.

Où se situe le LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ?

- Il se situe dans les locaux de la maison de l'enfance et du Relais Assistants maternels,
- Il s'agit d'un lieu adapté aux tout-petits.

Quand venir au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ?

- les mercredis matins, entre 8h45 à 11h15,
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents sera fermé durant les vacances scolaires,
- Vous pourrez arriver ou partir à l'heure qui convient selon les besoins et le rythme de votre enfant (réveil, sieste...).

Qui peut venir au LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ?

- les parents avec leur(s) enfant(s) de moins de 6 ans, habitant au sein de la communauté de communes du pays de Saint Amour,
- les futurs parents.
- Si vous ou votre enfant êtes malade (fièvre, virus...), merci de reporter votre visite,

Pourquoi venir au LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) ?

- Pour jouer, partager un moment agréable avec votre enfant, d'autres adultes et d'autres enfants,
- Pour s'éveiller, expérimenter et découvrir ensemble,
- Pour proposer à votre enfant des moments de partage autour de chansons, d'histoires, à la découverte du jeu,
- Pour observer votre enfant évoluant au sein du groupe,
- Pour discuter avec les autres adultes concernant des questions liées à l'enfant et créer des liens.

AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP), il vous sera demandé :

- Votre prénom, celui de votre enfant ainsi que votre lieu d'habitation,
- d'enlever vos chaussures avant d'entrer dans la salle d'animation (Il sera possible d'utiliser des sur-chaussures ou d'emporter des chaussons pour vous et votre enfant si vous le souhaitez),
- de toujours avoir un regard sur votre enfant, qui est sous votre responsabilité durant les temps d'accueil,
- de participer avec votre enfant au rangement des jeux et matériels utilisés lors des temps d'accueil,
- d'amener, si besoin, un nécessaire de change pour votre enfant (couches),
- n'utiliser ni votre téléphone portable ni votre appareil photo afin de ne pas déranger le déroulement des séances,
- Tout ce qui se passera au LAEP restera confidentiel. Chacun pourra alors s'exprimer librement dans ce lieu et aura une obligation de discrétion pour l'ensemble des discussions et des faits.

LES ACCUEILLANT(E)S QUI SERONT PRESENT(E)S AU Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP):

- ils seront toujours deux pour vous accueillir chaleureusement,
- ils seront à l'écoute, attentifs à vos attentes et besoins,
- ils feront tout pour que la séance se passe au mieux pour tout le monde, dans une ambiance conviviale basée sur le respect de tous.

